1966 | articles: [illegible]
books: 55

RMES ET VALEURS
DANS
L'ISLAM
ONTEMPORAIN

OUVRAGE ÉDITÉ PAR JEAN-PAUL CHARNAY

TIRÉ A PART

PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
—
1966

IV

LE MUSULMAN DANS LE MILIEU OCCIDENTAL ET SON RETOUR AU PAYS D'ORIGINE

L'unité de l'espèce humaine n'empêche pas que certaines conséquences des milieux et des croyances rendent difficile l'assimilation des étrangers à un pays. Ces différences sont toujours relatives. Un Anglais ne se sent pas tout à fait à son aise en France, encore moins, évidemment, en Égypte, en Indonésie et ainsi de suite. Pour les besoins de cette causerie, je prends l'Occident européo-américain comme un groupe pour l'opposer au monde musulman comme un autre groupe. Mais avant de le faire je dois rappeler que cette étude sociologique est l'œuvre d'un non-sociologue, et que les connaissances de l'auteur concernant l'Occident tout comme celles concernant le vaste monde musulman ne sont que limitées. De plus, les préoccupations diffèrent. Il se peut que les miennes et les vôtres ne coïncident pas toujours. Il m'aurait été plus facile de m'acquitter de ma tâche si j'avais devant moi un questionnaire modèle.

Quoi qu'il en soit, cette étude traite du comportement des Musulmans lors de leur séjour en Occident et lors de leur retour dans leur pays d'origine, concernant diverses questions, alimentaire, religieuse, sociale, psychologique, etc. N'attendez donc point qu'une causerie épuise un sujet qui exige plus qu'un volume, et les connaissances de plus d'un homme.

Il y a deux catégories de Musulmans en Occident : les étrangers qui y arrivent et qui s'y assimilent graduellement, et les convertis qui s'en séparent tout aussi graduellement. Parlons d'abord de ces derniers.

I. — Les Musulmans d'origine européenne.

Depuis la Norvège jusqu'en Italie, il y a déjà un nombre considérable de convertis européens, de date récente ; de même dans les deux Amériques ; et leur nombre va plutôt croissant. Il y a quelques mois, le *Times* de Londres nous assurait qu'il y a au moins 2 conversions chaque semaine en Angleterre. Pour pratiquer l'Islam, il faut à ces nombreux convertis deux

sortes de facilités : d'abord la littérature, pour leur expliquer la loi islamique pour chaque devoir dans chaque domaine de la vie ; et ensuite la possibilité matérielle de s'y conformer dans leur milieu à prépondérance forcément non-musulmane. La tolérance ou l'hostilité sont le fait plutôt des individus. On se convertit pour échapper à la société d'origine. Il est donc naturel que le converti s'efforce de se détacher de son ancien milieu, mais c'est graduel et lent. On commence par des croyances, qui restent inaperçues de l'entourage, sauf que le converti n'assiste plus aux offices dans les églises ou les synagogues. Vient ensuite la question des prières quotidiennes. On les fait à la maison, et cela reste plus ou moins inaperçu. Je dis bien « plus ou moins », car il y a parfois des domestiques dans la maison, et plus souvent encore des visiteurs non-musulmans. Il y a deux ou trois ans, j'ai rencontré à Genève une famille suisse convertie. Après le thé, on voulut célébrer la prière de l'après-midi. On donna d'abord congé à la bonne, puis cet ami m'expliqua que si l'on savait sa conversion à l'Islam, il risquait de perdre sa situation. Je ne répéterai pas les mots durs qu'il employa contre ses compatriotes suisses. Bref il me conduisit dans une chambre, dont il tira la clé de sa poche. Les autres membres de la famille devaient arriver peu à peu. On ferma ensuite la serrure de l'intérieur. Cet ami me dit encore qu'on a expliqué à la bonne que cette chambre contient des souvenirs de la famille, et qu'elle n'a pas besoin de s'occuper de son nettoyage. Je ne sais pas comment cette famille suisse organise son jeûne au mois de Ramadan. Reste aussi la question alimentaire, surtout de la viande, car les abattoirs de Genève n'ont pas encore une section musulmane comme on l'a à Paris !

Les convertis occidentaux ne changent pas non plus leurs vêtements, qui d'ailleurs n'ont rien de religieux, sinon qu'il est recommandé aux femmes de s'abstenir des jupes courtes, des décolletés, des tissus transparents. Mais cela n'offre pas beaucoup de difficulté. Le seul cas où ces femmes ressentent quelque gêne — et cela s'applique de plus en plus à celles d'Orient, aussi, qui imitent les modes occidentales, — c'est celui de la coiffure. Vous savez que le bain ou la douche est obligatoire pour la femme adulte au moins une fois par mois, et pour la femme mariée plus souvent encore. Or le bain islamique exige le lavage non seulement du corps mais aussi des cheveux. Cela défrise. C'est une question d'argent, et je ne sais pas ce qu'on fera en fin de compte. Le syndicat des coiffeurs ne manquera pas de réagir si les Musulmanes se contentent de couper

les cheveux sans se servir des procédés d'ondulation qui ne résistent pas au bain, encore moins si elles laissent pousser de longs cheveux comme autrefois. Parmi mes connaissances, j'ai recueilli des réactions diverses : les unes ont renoncé à l'ondulation dite « permanente », les autres prennent leur bain avant d'aller chez le coiffeur, d'autres enfin n'y attachent guère d'importance : elles veulent rester modernes. La question est délicate, et on ne peut pas la poser aux dames ; mais je pense que les pratiquantes sont en minorité.

L'enseignement religieux des enfants est un autre souci des convertis. Le pourcentage des résidants musulmans est plus fort en France qu'en n'importe quel autre pays de l'Occident, mais à ma connaissance, le pourcentage des convertis fait venir l'Angleterre en tête. Ne nous étonnons donc pas que, maintenant, des Anglais se chargent eux-mêmes de cette mission, sans recourir aux orientaux. De même en Allemagne. Dans ces deux pays, il y a plusieurs missions, non seulement des Ahmadis, mais même d'autres sectes plus orthodoxes, et ces missions s'efforcent de procurer l'enseignement religieux aux jeunes et aux débutants, dans la mesure du développement de l'activité de la mission. J'ai lu dans les journaux que des Musulmans en Allemagne se plaignent que le gouvernement fédéral ne les reconnaît pas en tant que communauté religieuse et, par conséquent, leurs mosquées, etc. payent des impôts comme si elles étaient des maisons privées.

II. — Les Musulmans de passage.

Parlons maintenant des nouveaux arrivants en Occident. Leurs problèmes sont nombreux : on les traitera un à un.

a) *Alimentation.* — Le premier besoin de l'homme comporte l'alimentation. Les difficultés des arrivants sont à ce sujet beaucoup plus grandes que celles des indigènes, car les nouveaux-venus habitent le plus souvent dans des chambres d'hôtel, et ne mangent que dans les restaurants de la ville. Comme on le sait, il y a plusieurs espèces de difficulté : Le Musulman ne peut pas manger la viande d'un animal qui n'est pas égorgé de la façon rituelle. De plus, il y a certains interdits absolus, par exemple quant au porc. Tout cela implique que la graisse en provenance de l'animal immangeable ne peut pas non plus être employée. Cela exige peut-être quelque explication :

Supposons un Musulman très scrupuleux qui renonce aux viandes de toute sorte et se contente de pommes de terre frites, de poisson, d'œuf, etc. Comment être certain que le cuisinier a employé du beurre ou de l'huile et non pas de la graisse ? Cela s'applique aussi à la soupe, aux gâteaux, etc. On sait que les Musulmans, tout comme les Juifs, s'interdisent l'usage du porc. Comme ce Musulman arrivant en Occident n'a jamais vu de sa vie la viande de porc, et souvent il ne parle même pas la langue du pays, il ne peut pas la distinguer, et le cas arrive où cette ignorance le conduit à en consommer sans le savoir. On consomme en France certaines espèces de grenouilles. On croit dans l'Inde que la cuisine chinoise se sert même de souris pour certains plats. Tout cela est défendu au Musulman. En outre, l'alcool est frappé d'interdit, que ce soit comme boisson ou comme ingrédient dans les gâteaux et autres friandises. Voilà en somme le problème de l'alimentation. Comment s'en sortir ?

J'avoue que tous les nouveaux arrivants n'y pensent pas avec le même scrupule. Les uns se disent : Je suis en voyage, en état de nécessité sinon même de détresse, et puisqu'il n'y a rien d'autre dans les restaurants, je suis obligé de consommer ce qu'il y a, et Dieu va me pardonner, surtout qu'au retour je m'en abstiendrai de nouveau. Les autres se flattent d'être plus savants, et affirment que, puisque le Coran a déclaré licites les repas préparés par les « scripturaires » judéo-chrétiens, il n'y a pas de mal à s'alimenter de la viande d'ovins, de bovins, de volailles, etc. abattus par eux. Mais ces Musulmans oublient, comme on le voit, que les Chrétiens d'aujourd'hui ne pratiquent plus les règles de l'époque de Jésus et des Apôtres, dont le Coran a parlé. Les autres, enfin, renoncent complètement, pendant leur séjour en Occident, à la viande et se contentent de poissons, d'œufs, et d'aliments végétaux. Sans connaître le pourcentage, il faut croire que ces derniers sont jusqu'ici en minorité.

A Paris par exemple, il y a non seulement une section musulmane aux abattoirs de la Villette, mais également un nombre considérable de restaurants gérés par les Musulmans, algériens surtout. Mais ce qui complique c'est que les restaurants musulmans ne se conforment pas tous aux règles de la viande licite. Il y a un grand et fort chic restaurant musulman à Paris, rue Monsieur-le-Prince : un jour j'y ai conduit un ami pakistanais. Lorsqu'on demanda de la viande musulmane, le gérant fut touché et dit : « Personne n'en a demandé jusqu'ici ; je la ferai venir pour vous demain ! » En outre, Paris n'est qu'une ville parmi des centaines d'autres en Europe et en Amérique où les

Musulmans se rendent de plus en plus nombreux. Les abattoirs de la Villette ne suffisent donc pas pour résoudre le problème.

On sait que les Juifs pratiquent davantage leur religion en ce qui concerne la viande. Les Musulmans peuvent s'en servir en Occident, mais les Juifs ne se disent pas Juifs dans la plupart des restaurants et, en outre, tous les restaurants juifs ne sont pas nécessairement ceux qui pratiquent leur religion.

La question de réintégration, au retour, ne se pose pas. Je n'ai pas connu de Musulmans, qui, s'étant permis même la viande de porc lors du séjour occidental, le fassent de retour chez eux, même s'ils sont accompagnés d'une femme chrétienne. Même dans les pays à prépondérance non-musulmane, comme l'Inde, les abattoirs dépendent pratiquement des Musulmans, donc pas de difficulté pour les consommateurs.

Je dois parler de l'alcool séparément. Ce produit n'est pas uniquement occidental : tous les pays de l'Orient l'ont connu depuis l'antiquité pré-islamique. Lors même du califat, on a toujours autorisé les sujets non-musulmans à fabriquer, à importer, à vendre et à consommer les produits alcoolisés. L'histoire dit que non seulement les califes, mais même le Prophète eut l'occasion de punir certains Musulmans pour avoir bu du vin. En d'autres termes, l'interdit coranique n'a pas empêché qu'il y ait des infractions, plus ou moins nombreuses selon les époques, même dans les pays musulmans. Dans les colonies, les Européens ont d'abord ouvert des boutiques pour leurs propres besoins, mais qui s'ouvraient également aux Musulmans. Mettons de côté, les réceptions officielles ou sociales des Musulmans chez les élites occidentales dans les colonies ; les soldats musulmans aux armées, surtout pendant les périodes de guerre, ont en particulier répandu l'alcoolisme, aidés par les intérêts d'exportateurs vigilants. Malgré tout cela, l'habitude reste très peu répandue en Orient musulman. Néanmoins l'arrivée du Musulman dans un milieu, où le vin est considéré comme la boisson nationale, ne constitue pas une révolution. Un de mes ancêtres est venu à Paris, il y a presque deux siècles. Dans son journal de voyage, il se montre émerveillé de la muraille de Paris, de ses portes nombreuses et de ses églises, mais il dut se sauver par son bateau après trois jours seulement car, dit-il, il n'y a rien ni à manger ni à boire dans ce pays abominable. On n'est plus aussi horrifié aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, les amitiés juvéniles d'une société, où il n'y a pas la ségrégation des sexes, ne restent pas sans effet : loin de la surveillance des parents et de la société islamique en général, le plus souvent on succombe à la tentation, les jeunes hommes beaucoup plus, les jeunes filles moins.

Au retour de l'Occident, la situation reste compliquée. Parmi ceux qui ont déjà franchi la barrière, beaucoup s'abstiennent de nouveau complètement. Mais certains se le permettent à l'occasion, par exemple s'ils sont invités chez des Européens, surtout s'il n'y a pas de compatriotes, à l'exception de ceux qui goûtent eux aussi à cette boisson ; de même s'ils reviennent visiter l'Occident. Mais un nombre considérable garde l'habitude prise lors du séjour en Occident. L'expansion de l'alcoolisme chez les jeunes est constante. Malheureusement le ministère des Finances y trouve son compte, de sorte que les ministères des Affaires religieuses, de la Santé, de l'Éducation nationale, de la Justice, etc. sont réduits à l'impuissance.

b) *Vêtements et toilette.* — Dans le domaine des vêtements et de la toilette, il convient de traiter séparément les hommes et les femmes. Parlons d'abord des répercussions sur la femme :

Il y a tout d'abord la question du voile. L'aspect juridique et l'aspect coutumier en ont toujours différé. A la campagne, on ne l'a jamais vu. Dans les villes, ce ne sont que les classes moyennes qui l'observent. En outre, le voile n'a pas signifié la même chose partout. A l'époque contemporaine, nous avons connu des universités modernes, où les jeunes filles voilées poursuivent leurs cours jusqu'au diplôme de doctorat. Malgré les rigueurs de la laïcisation en Turquie, j'ai vu moi-même dans les rues d'Ankara et d'Istanbul, des femmes aux visages cachés par des voiles qui les enveloppent entièrement. Mais la même tolérance est peu fréquente sur les frontières de la part des inspecteurs de passeports. Il est vrai que le nombre de Musulmanes visitant l'Occident reste beaucoup plus restreint que celui des hommes, malgré le fait que le voile disparaît de plus en plus, même dans les pays musulmans. Toutefois il ne faut pas croire que le voile provient uniquement de la méchanceté de l'homme et se maintient contre le gré de la femme. Pour vous en donner un exemple, j'ai rencontré en 1957 au Congrès des Orientalistes à Munich une jeune fille pakistanaise. Lors d'une excursion collective, le hasard a voulu que je l'eusse d'un côté et une dame allemande de l'autre. Comme nous parlions tous l'allemand, nous n'avons pas changé de compagnons pendant toute la journée, et vous connaissez la curiosité des Allemands. Le bavardage est vite venu sur le

voile. Cette jeune étudiante de l'Université de Bonn nous raconta qu'elle avait fait ses études universitaires en restant toujours voilée à tel point que lors du voyage en Allemagne, elle est venue voilée jusqu'à l'aéroport de Karachi, et qu'elle avait la ferme intention de le reprendre lors de son retour. Évidemment cet attachement au voile est plutôt exceptionnel. Peu, très peu nombreuses sont celles qui le reprennent lors du retour d'Occident. La question de leur réintégration a eu toute une évolution. Il y a une cinquantaine d'années, les premières Musulmanes de Haiderabad obtinrent les diplômes universitaires en Angleterre. Au retour, on les affecta soit aux hôpitaux de femmes, soit aux lycées de jeunes filles ou aux classes féminines de l'Université. Jusqu'en 1948, invasion et occupation de ce pays par l'Inde, il n'y avait pas une seule Musulmane dans l'administration civile. Donc la transition eut lieu sans heurt, d'autant plus que les non-Musulmanes indigènes, telles que les Chrétiennes, les Zoroastriennes, et plus tard aussi les Brahmanistes sortaient librement sans voile dans les rues. J'ai pu remarquer que ces Musulmanes de retour d'Occident constituèrent une classe sociale particulière, voire même intermédiaire entre leurs sœurs voilées et les autres non-voilées. En effet elles ne se mêlent pas librement aux hommes. Le cercle de leurs visiteurs aussi se limite aux femmes. Si quelqu'un visite leurs maris ou autres parents, elles ne viennent pas dire bonjour aux amis de leurs parents, encore moins dîner à la même table. Je le répète, le voile disparaît avec rapidité dans les pays musulmans, et le problème n'existe plus pour ainsi dire.

En ce qui concerne les vêtements, il n'y a point d'uniformité dans le monde musulman : l'Afrique et le Proche-Orient ont en général adopté les modes occidentales, mais au Pakistan, en Inde et dans le Sud-Est-Asiatique, les femmes suivent les modes indigènes. Dans les rues de Paris, on est déjà habitué aux saris multicolores des Indo-Pakistanaises. On dirait qu'elles ne veulent pas abandonner leur costume national. Les hommes, par contre, portent presque tous des habits européens. Le couvre-chef fait l'exception dans une certaine mesure. Mais comme il n'y a pas le même interdit en Islam que chez les Juifs contre la tête non couverte lors des prières, il y a de moins en moins de clients musulmans dans les chapelleries occidentales. Les habits européens se répandent de plus en plus dans le Moyen-Orient et le Sud-Est-Asiatique, mais du point de vue historique il y a eu une évolution très lente. Revenant d'Europe, j'ai passé 14 ans dans mon pays natal, et je n'ai pas porté une seule fois les habits européens. Parmi les centaines de mes collègues à l'université, dont la majorité avait des diplômes occidentaux, pas plus de deux ou trois les portaient habituellement. Tel n'est pas le cas dans le Proche-Orient et l'Afrique, surtout septentrionale, où les habits européens ont remplacé complètement les modes du pays, tout au moins dans les villes.

Moustaches courtes et barbe longue, telle est la recommandation du Prophète. Dans les *Mille et une nuits*, on rencontre l'expression *khalī' al-'adhār* (aux joues sans barbe), synonyme d'homme dissipé. Il y a un siècle, on racontait que le fondateur de l'université d'Aligarh dans l'Inde, Sayid Ahmad Khān, s'adressait un jour à une réunion savante, et commença par l'expression « Mesdames et Messieurs ». Comme il n'y avait aucune dame dans la salle, on haussa les épaules, regardant autour de soi. Remarquant la gêne, l'orateur s'excusa malicieusement : « Messieurs, comme certains hommes présents n'ont ni barbe ni moustaches, je les ai confondus avec des dames ! » Bref, ce n'est pas le séjour en Occident qui apprend aux Musulmans à se raser. Je n'ai donc pas besoin de m'y attarder.

Concernant les femmes, il n'y a pas d'interdits islamiques quant au maquillage. Mêmes celles qui ont la peau la plus noire, ne veulent pas se priver de se mettre du rouge, même si cela ne se voit pas. Mais cela me fait penser à Dînawarî, auteur de la célèbre encyclopédie botanique. Sous la rubrique « Brosse à dents », ainsi que sous l'article « *dârim* », il nous parle de l'Orient d'il y a plus de mille ans, et dit que les femmes préféraient les brosses à dents tirées des branches de l'arbre « *dârim* », car, dit-il, « son bois qui est noir dégage une teinte qui rend les lèvres extrêmement rouges ». Puis l'auteur cite quelques vers en arabe, où les amoureux se souviennent de leurs bien-aimées qui s'en étaient servi.

c) *Habitations et leurs installations.* — La question des habitations et de leurs installations ne me retiendra pas longtemps, et j'en traiterai aussi rapidement que possible, tout en demandant préalablement pardon aux dames présentes.

On sait que l'Islam attache une importance particulière à la pureté de corps pour les exercices spirituels. C'est ainsi que les Musulmans ne se contentent pas du papier hygiénique, mais emploient de l'eau en plus. Or, dans les habitations occidentales l'eau manque dans les cabinets, ainsi que les moyens de l'uti-

liser, qu'il s'agisse des hôtels ou des maisons privées. J'ai vu à la Cité Universitaire de Paris les étudiants musulmans emportant des bouteilles pleines d'eau en allant aux cabinets. J'ai souvent entendu les jeunes gens s'excuser de ne pas participer aux prières, disant qu'ils n'ont pas pu faire de purification corporelle pendant la journée, depuis qu'ils ont quitté leur chambre.

Les bains constituent un autre problème. En France, beaucoup plus qu'ailleurs, il nous manque des salles de bain, tant dans les hôtels que dans les habitations particulières. On se contente ici le plus souvent de se servir d'une éponge, mais les Musulmans et les Musulmanes ont souvent l'obligation religieuse de prendre une douche. Dans les grandes villes de France, il y a des bains publics, mais malheureusement ils ne sont ouverts que quatre fois par semaine, et les trois autres jours de fermeture causent beaucoup d'inconvénients non seulement aux voyageurs de passage, mais même à ceux qui sont résidants pour une longue durée. J'ai remarqué l'ingénieuse et louable pratique des boulangers et des pharmaciens qui ne prennent pas tous le même jour de la semaine pour la fermeture hebdomadaire. Je ne sais pas s'il y aurait des difficultés insurmontables pour fermer certains bains publics un jour de la semaine, et certains autres un autre jour, pour qu'on ne soit pas privé de bains pendant plusieurs jours par semaine.

d) *Heures de prières.* — Cela m'amène à la pratique du culte, notamment le jeûne et les offices quotidiens de prière. Ici, on rencontre en Occident des obstacles qui sont non seulement le fait de l'homme, mais encore de la nature elle-même. Je m'explique.

On sait que les Musulmans jeûnent chaque jour du mois de Ramadân depuis non pas le lever du soleil — comme on l'entend ou on le lit souvent dans les écrits non-musulmans — mais depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. Dans les pays tropicaux, le soleil se couche, selon les saisons, entre 4 h. 1/2 et 7 h. 1/2 du soir ; mais plus on monte vers les pôles plus s'accentue la longueur du jour en été. Aux deux pôles, le soleil ne se couche pas pendant six mois de suite, de même il reste ensuite couché pendant six autres mois, exception faite des deux jours d'équinoxe. Même beaucoup plus bas : sur le 72e parallèle Nord, depuis le 9 mai jusqu'au 4 août, pendant 88 jours ; sur le 70e parallèle Nord, depuis le 17 mai jusqu'au 27 juillet, pendant 72 jours ; sur le 68e parallèle Nord, depuis le 27 mai jusqu'au 17 juillet, pendant 51 jours ; sur le 66e parallèle Nord,

depuis le 13 juin jusqu'au 29 juin, pendant 16 jours ; le soleil reste au-dessus de l'horizon, ne se couchant ni pendant le « jour » ni pendant la « nuit ». Dans la période correspondante, le soleil reste au-dessous de l'horizon, ne se levant point pendant les 24 heures du jour. Sur le 66e parallèle Nord, le 30 juin, le soleil se lève à 0 h. 3 m., et se couche à 23 h. 46 m. ; le 2 juillet, il se lève à 0 h. 30 m. et se couche à 23 h. 32 m. Et ainsi de suite. Il n'est pas question de jeûner pendant 23 h., encore moins pour plusieurs mois ou même plusieurs semaines de suite. Mais ce n'est pas tout. Nous avons vu qu'aux pôles, pendant toute l'année il n'y a que trois jours : deux jours d'équinoxes de 24 h. chacun, et un seul de 363 jours pour le reste de l'année, avec cette particularité que le jour et la nuit de cette longue journée ne se succèdent pas, mais sont interrompus par le jour de l'équinoxe. S'il n'y a que 3 jours dans l'année, comment calculer pour la fixation du mois de Ramadan ?

Il est probable que les stations russes des deux pôles emploient de la main-d'œuvre musulmane, même s'il n'y en a pas chez les Français, les Américains et autres. De plus, la Finlande, la Suède, et la Norvège comportent les régions au-delà de 66e parallèle, et il y a là des colonies musulmanes. L'imâm de la mosquée de Tampéré en Finlande a publié il n'y a pas longtemps la traduction intégrale du Coran en finois. Donc, ce problème n'est pas un jeu de l'esprit pour les théoriciens, mais est d'une réelle actualité.

Non seulement le jeûne, mais les prières quotidiennes aussi se heurtent à des difficultés à cause du même phénomène naturel. Je viens de dire qu'en Finlande du Sud, la nuit parfois est seulement d'une quinzaine de minutes, et vous savez qu'il y a trois offices de prière pendant la nuit : *maghrib*, *'ichâ* et *fajr*. Dans le Nord de ce pays, le soleil reste pendant plusieurs jours de suite soit au-dessous, soit au-dessus de l'horizon, compliquant ainsi les calculs.

Voilà la difficulté créée par la nature dans les régions où existent ces conditions anormales. Comment les résoudre ?

L'histoire a voulu que l'Islam prenne naissance non seulement dans une région aux conditions plus normales, les Tropiques, mais aussi qu'il se répande depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique dans la même zone lors de sa première expansion. Les théologiens et les juristes, qui ont laissé des ouvrages érudits, n'ont jamais visité ces pays glaciaux de la diaspora, à la température anormale, encore moins y ont-ils séjourné. Ne

connaissant pas ce phénomène, ils ne l'ont pas discuté non plus, pour indiquer des règles nécessaires. Certes al-Birounî et autres astronomes-mathématiciens ont deviné l'existence de ce phénomène et en ont parlé, sans pour autant s'occuper de la question cultuelle des jeûnes et des offices de prière. Depuis l'islamisation de la Horde d'or, il y a eu l'immigration des Musulmans en Finlande, en Lithuanie, etc. On possède les anciens manuscrits de la traduction du Coran en lithuanien écrits en caractères arabes. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait pendant ces derniers siècles pour les problèmes qui nous occupent ; mais depuis la fin de la première guerre mondiale, ces Musulmans de Finlande, etc. ont renoué des contacts avec les pays musulmans du bloc central. Les assemblées d'Ulémas de Haiderabad, du Caire et d'ailleurs, ont délibéré sur ces problèmes et ont trouvé des indications dans le Coran et le Hadîth pour les résoudre.

Leur réponse fut simple, raisonnable et convaincante, mais le mécanisme de leur raisonnement peut également vous intéresser, pour avoir une idée de la mentalité de l'Islam moderne. On se référa d'abord au Coran (II, 286) : « Dieu n'oblige personne que selon sa capacité... » Il fut donc exclu de demander un jeûne se prolongeant pendant 24 heures, encore moins pour des périodes plus longues. On se souvint ensuite de la célèbre parole du Prophète rapportée par Abou Dâoud (xxxvi, 14) au sujet de Dajjâl ou l'Anté-Christ. Je vous la cite textuellement : « Un jour le Prophète parla de Dajjâl et il dit : S'il vient alors que je suis encore parmi vous, je vous défendrai contre lui ; mais s'il vient alors que je ne suis plus parmi vous, dans ce cas chaque individu doit défendre sa propre personne, et Dieu me remplacera auprès de chaque Musulman. Quiconque rencontre Dajjâl, qu'il récite les passages du début de la sourate 18 (Kahf) du Coran, car cela vous protégera de sa tentation. Le narrateur continue : Nous demandâmes alors : Combien de temps va-t-il rester sur la terre ? Et lui de répondre : Pendant 40 jours, dont un sera long comme un an, un autre long comme un mois, un autre long comme une semaine, et le reste des jours comme vos jours que voici. Nous posâmes alors la question : O messager de Dieu, ce jour qui sera long comme un an, est-ce qu'il nous suffira de célébrer les offices d'un jour et d'une nuit ? Il répondit : Non, mais calculez-le par le calcul. Ensuite (c.-à-d. après ces 40 jours) Jésus fils de Marie descendra près du minaret blanc, à l'Est de Damas, et celui-ci se rejoindra à Dajjâl pour le tuer près de la porte de Lydda ».

Dans cette prédiction apocalyptique, on retint le passage qui dit : « Non, mais calculez-le par le calcul. » En d'autres termes, ce n'est pas le mouvement du soleil, mais celui de la montre qu'il faut suivre en pareils cas. L'expression « un jour long comme une semaine » s'applique déjà à la Finlande et aux régions voisines. Mais la question resta de savoir où se terminent les régions normales de la terre et où commencent les régions « dajjâliennes » aux difficultés insurmontables ? J'ai devant moi le procès-verbal de l'assemblée des Ulémas à Haiderabad. On remarqua que de l'équateur jusqu'au pôle, la distance est de 90°. En d'autres termes, les régions situées entre les deux parallèles de 45° des deux côtés de l'équateur comprennent théoriquement la moitié de la terre, mais pratiquement il s'agit de plus des 3/4 de la terre habitable et habitée. Ce 45ᵉ parallèle Nord passe par Bordeaux, Bucarest et Sébastopol en Europe, Portland et Halifax en Amérique du Nord. Dans le Sud, une petite partie de l'Amérique du Sud, du Chili et de l'Argentine, au Sud de Balmacedas, ainsi que quelques îles au Sud de la Nouvelle-Zélande dépassent ce 45ᵉ parallèle Sud. Donc dans les régions normales sont inclus toute l'Afrique, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, l'Australie, les pays arabes et persans, toute la Chine au Sud de Mukden, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, etc. Les régions aux conditions anormales ne comprennent que le Canada, la partie de la France au Nord de Bordeaux, l'Allemagne, la Suisse, etc. On observera que si l'on déclarait les régions au-delà des deux 45ᵉ parallèles jusqu'aux pôles comme anormales, cela ne toucherait aucun des pays musulman où l'Islam a pénétré dès l'époque du Prophète et de ses compagnons et où l'ont est habitué à suivre le mouvement du soleil, depuis déjà 14 siècles ; que la concession ne toucherait que des communautés musulmanes de la diaspora. On décida donc que les horaires du lever et du coucher du soleil qui se trouvent au 45ᵉ parallèle seront valables jusqu'au pôle, c'est-à-dire que les horaires de Bordeaux seront valables également pour Paris, pour Londres, pour Moscou, pour Helsinki, etc., compte tenu toutefois du fait qu'il s'agirait de l'heure locale et non pas de l'heure civile. Il arrivera donc que nous romprons le jeûne en été à Paris alors que le soleil sera encore au firmament ; de même en hiver, bien que le soleil sera couché depuis un petit moment, le fidèle attendra encore pour rompre le jeûne. A Bordeaux le soleil se couche le 1ᵉʳ juillet à 19 h. 50, mais à Paris à 19 h. 56 ; à Londres à 20 h. 23, à Oslo et à Helsinki à 21 h. 25 ; et le 1ᵉʳ décembre le soleil se

couche à Bordeaux à 16 h. 20, à Paris à 15 h. 55, à Londres à 15 h. 52, à Oslo et à Helsinki à 15 h. 3. On verra que les horaires de Bordeaux ne gênent pas ceux qui ont habitude de jeûner, car il s'agit là, en été, d'une demi-heure de plus qu'à Téhéran et à Homs en Syrie, et de 17 minutes de plus qu'à Ankara.

Il s'agissait là d'une difficulté créée par la nature. Mais il y en a d'autres créées par l'homme, par la civilisation moderne qui contrarie la pratique cultuelle du Musulman. Pour ne parler que des étudiants et des travailleurs, on a le repos quotidien de midi jusqu'à 2 h., mais il n'y a pas de deuxième détente dans l'après-midi avant 6 h. du soir. Donc la prière de *'asr*, tard dans l'après-midi s'en trouve gênée.

Mais un autre hadîth du Prophète, cité par al-Bukhârî et Muslim a fourni la facilité nécessaire. En effet Ibn 'Abbâs rapporte que le Prophète combinait parfois les deux prières de *zuhr* et de *'asr* au même moment, même en dehors du cas d'un voyage ; de même pour les deux prières de *maghrib* et de *'ichâ*. Donc les étudiants et les travailleurs sont religieusement autorisés de le faire eux aussi, et à midi on a assez de temps pour le déjeuner aussi bien que pour les deux offices de l'après-midi.

Pour les offices quotidiens, cela peut s'arranger, car on peut les célébrer individuellement chez soi, mais non celui du vendredi qui exige tout un groupe. Dans presque toutes les capitales occidentales, il y a maintenant des mosquées, mais pas dans toutes les villes. On s'en passe, mais de plus en plus les groupements musulmans dans les villes importantes louent une chambre où l'on organise l'office du vendredi. On le fait, à ma connaissance, en plusieurs localités de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne. Le gouvernement italien a fait don d'un terrain à Rome pour construire une mosquée, mais sa réalisation n'est pas pour demain. En France, à part Paris, il y avait une mosquée à Fréjus, construite par les soldats, mais je ne sais pas si elle existe encore après le récent désastre de la rupture de la digue [1]. J'ai lu quelque part qu'il y avait une mosquée à Versailles, construite à l'intention surtout des ambassadeurs turcs auprès de la cour royale avant la Révolution. Je l'ai cherchée plusieurs fois, mais on ne la connaît plus là-bas.

Un dernier point au sujet de la pratique du culte, c'est la question de cimetières. Pour des raisons psychologiques, on

1. La mosquée — de type africain — existe, mais est désaffectée.

n'aime pas enterrer les adhérents d'une religion à côté de ceux d'une autre. A Paris, il y a non seulement un cimetière entier, bien que petit, qui est attaché à l'Hôpital franco-musulman de Bobigny, mais aussi tout un carré dans le cimetière de Thiais, près de Villejuif.

e) *Enseignement.* — Pour les Musulmans d'origine étrangère qui viennent en Occident, il y a parfois le problème de l'instruction religieuse de leurs enfants. Il s'agit, certes, de ceux qui résident pendant des durées suffisamment longues. Qu'on vienne avec femme et enfants ou qu'on se marie sur place pour avoir des enfants, la question reste la même. Les enfants apprennent vite la langue du pays, mais cela ne résout pas le problème, car les écoles locales ne peuvent pas procurer l'enseignement religieux des enfants musulmans en bas âge. Dans de grands centres comme Paris et Londres, les mosquées locales s'en occupent, par des cours de dimanches par exemple, mais ailleurs il faut que les parents se « débrouillent » eux-mêmes.

La question des enfants me fait penser à un problème qui ne concerne que ceux qui deviennent résidants permanents. Il s'agit de trouver des maris musulmans pour les filles qui grandissent. Un Musulman peut épouser une Chrétienne ou une Juive, mais une Musulmane ne peut se marier qu'avec un coreligionnaire. Là encore le problème se pose, sans trouver de solution générale. Parmi les cas particuliers, je me souviens d'une Afghane, une étudiante venue toute seule à Paris. Son fiancé danois l'a tellement aimée qu'il a fini par embrasser l'Islam avant de célébrer le mariage. Il doit y avoir également des cas contraires, où la jeune fille abandonne l'Islam pour épouser quelqu'un de son choix. Je n'ai toutefois pas les moyens de donner des chiffres précis pour chacune de ces deux catégories, mais il va de soi que les Occidentaux épousant une Orientale en Occident seront toujours peu nombreux. Certes il y a la question des filles des Européens convertis à l'Islam.

III. — Répercussions sociales.

A maintes reprises, j'ai fait allusion aux effets des contacts que rencontrent les Musulmans venus en Occident, mais le point est assez important pour que j'en parle séparément avec plus de détails.

L'Occident judéo-chrétien d'une part et l'Islam de l'autre

sont deux mondes dont les contacts datent déjà de 14 siècles. Les différences d'ordre religieux ainsi que les événements politiques et les guerres ont créé des préjugés dont on souffre des deux côtés. Il y a des malentendus aussi, mais il y a également des points sur lesquels on n'est réellement pas d'accord. Les notions sociales aussi diffèrent assez dans ces deux mondes dont nous parlons. Il n'entre pas dans le cadre de mon étude de dire comment sont affectés les Occidentaux lorsqu'ils se rendent en Orient. Je ne parlerai pas non plus des impressions que ces Occidentaux laissent chez les indigènes en Orient. Je me bornerai aux Orientaux musulmans venant en Occident. Là encore, ce ne sera pas mon rôle de préciser les observations et les réactions des Occidentaux eux-mêmes concernant ces étrangers séjournant dans leur voisinage. Il faut tout un colloque où différents chercheurs, Orientaux et Occidentaux peuvent traiter ces divers aspects du problème.

Il va de soi que lorsque deux personnes de deux cultures différentes ont l'occasion de se rencontrer fréquemment, elles deviennent de plus en plus intimes et ne se gênent guère pour critiquer réciproquement, bien que d'une façon amicale, leurs valeurs religieuses et morales.

Certains pays de l'Occident sont très avancés du point de vue scientifique, industriel, économique, militaire, etc. Dans les derniers siècles, les Musulmans ont subi des échecs politiques, tombant même dans la plupart des cas sous la domination européenne. L'appartenance à la race blanche fait que non seulement les ressortissants des grands pays anciennement colonisateurs, mais aussi de tous les pays d'Europe sont conscient de cette supériorité. Cette conscience prend parfois la forme d'un complexe. Le Musulman venant en Occident reconnaît volontiers son infériorité en maints domaines, de caractère matériel, mais lorsque son interlocuteur blanc se permet d'aller plus loin et d'attaquer l'Islam dans les domaines spirituel, dogmatique et moral, il y a parfois des surprises pour lui. D'abord, le Musulman sait qu'au Moyen âge ses coreligionnaires et compatriotes étaient plus avancés que les Européens en technique et dans l'industrie, et que l'Europe n'a fait que prendre leur relais, grâce à des circonstances fortuites. Le Musulman en conclut que rien n'est éternel dans ce domaine, et que rien n'est fatalement perdu pour lui : avec l'indépendance politique récupérée, il espère rattraper le retard. Il a des arguments dans le passé tout comme dans le présent pour rejeter l'accusation que la religion islamique soit la cause du retard matériel.

En ce qui concerne l'aspect spirituel, les gens du commun en Occident ne connaissent pas beaucoup l'Islam. Ne nous étonnons donc pas que les discussions lors de ces rencontres entre l'Oriental et l'Occidental se limitent en général à deux ou trois questions seulement, comme la polygamie, l'esclavage, le statut de la femme en ce qui concerne le voile.

Je ne veux pas abuser de votre précieux temps pour étudier en détail ces platitudes éternelles. Du point de vue sociologique, il convient peut-être de faire néanmoins une allusion passagère à l'attitude psychologique du Musulman. S'il est mal renseigné sur la religion de son interlocuteur — ce qui est généralement le cas — le Musulman se contente de relever l'aspect plutôt métaphysique et dire ceci : « Si j'épouse deux femmes, c'est avec la conscience tranquille ; quant à vous, vous le faites en pratique autant que moi, mais clandestinement et avec mauvaise conscience. » Mais si le Musulman a étudié un peu la Bible — ce qui arrive souvent dans les écoles établies par les missionnaires dans les pays musulmans — il se livre à une contre-attaque et demande : Montrez-moi un seul verset dans l'Ancien ou le Nouveau Testament interdisant la polygamie ; ou même un autre texte religieux. De plus le Musulman se réfère aux histoires de l'institution du mariage, par Westermarck par exemple, et rappelle qu'il y a eu de la polygamie légale en Europe non seulement au temps de Charlemagne, mais même jusqu'au XVIe siècle, en Allemagne surtout. Donc la monogamie n'est pas une question dogmatique et religieuse, mais purement sociale et civile. Concernant l'esclavage aussi, le Musulman se réfère à la pratique surtout américaine, et demande à son interlocuteur de montrer un seul verset de la Bible pour recommander l'émancipation des esclaves ; en revanche il cite avec fierté le Coran et l'histoire islamique. De même pour le voile, le Musulman se réfère aux prescriptions de Saint Paul dans le Nouveau Testament pour l'aspect religieux en ce qui concerne son interlocuteur, et se permet évidemment de critiquer les résultats de la liberté excessive de la « déségrégation » des sexes.

Je dois préciser qu'il faut faire une distinction très nette entre l'attitude du Musulman lorsqu'il est attaqué par l'Occidental, et son attitude au sujet de ces mêmes questions lorsqu'il parle avec ses coreligionnaires en Orient.

Les Juifs n'entament généralement pas les discussions d'ordre religieux ; tout autre est le cas avec les Chrétiens et les athées. Ne connaissant la religion chrétienne que de seconde main,

les critiques du Musulman visent en général le dogme de la Trinité. L'éducation laïque, séparée de l'enseignement religieux, fait que le jeune Chrétien est en général loin de comprendre lui-même sa religion, donc il n'est souvent pas en mesure d'expliquer convenablement au Musulman que la Trinité n'est qu'une façon de dire l'unicité de Dieu.

Je ne parle pas des Orientaux autres que les Musulmans. Il est indéniable que la société occidentale constitue un contraste très fort pour le Musulman : il observe que la distinction et même la différence entre la classe religieuse et la classe non religieuse, laïque, est très grande, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Leurs habits mêmes diffèrent. On ne voit pas les pratiques spirituelles des religieux à l'intérieur des églises et des couvents, mais on voit bien que pour la classe non religieuse, le culte signifie seulement la courte visite de l'église le dimanche, à part quoi il n'y a absolument aucune restriction au sujet de manger, boire, vêtement, etc. Il n'y a pas la contre partie du mois de Ramadan ou des cinq prières quotidiennes de l'Islam. Le Musulman se demande : est-ce le Chrétien qui néglige sa religion ou bien c'est sa religion qui le néglige, se réservant seulement pour les élites, pour la classe religieuse. Il va de soit que tous ne déduisent pas la même conclusion : les uns rentrent en Orient, pour devenir négligeant eux aussi de leur religion, les autres, plutôt en minorité, devenant plus religieux que jamais. Il est facile de dire que la religion et la politique sont choses différentes. En pratique, si le Chrétien confond l'Islam avec le comportement des Musulmans, le Christianisme et la vie occidentale s'identifient pour le Musulman, pour le plus grand tort pour les deux observateurs.

Le Musulman rentre chez lui marqué de diverses manières. Rares sont ceux qui se réintègrent complètement : le plus souvent le Musulman de retour de l'Occident constitue une catégorie spéciale, comme un intermédiaire. Mais au lieu d'être un trait d'union entre ses compatriotes et les Occidentaux, le plus souvent il est méprisé à la fois par les deux. L'Occidental veut bien que sa culture se répande, mais assez curieusement il n'a pas le même respect pour l'assimilé que pour l'Oriental qui conserve et garde sa culture et ses valeurs particulières. Les aspects extérieurs de la culture occidentale, comme les habits, les fourchettes de la salle à manger peuvent se répandre en Orient — et l'on découvrira même à l'appui qu'elles viennent des Musulmans d'Andalousie — mais la religion chrétienne ne semble pas beaucoup influencer les Musulmans visitant l'Occident. J'ai l'impression que le communisme, c'est-à-dire le matérialisme et la prééminence des questions économiques, influence davantage. La régression du nombre de pratiquants ne se limite pas à ceux qui sont de retour de l'Occident, elle est générale. Il ne faut pas perdre de vue le fait que l'Islam, en tant que religion de masse, est incomparablement plus exigeant que le Christianisme par exemple ; et je pense aux prières quotidiennes, aux jeûnes annuels, etc.

En ce qui concerne le libéralisme religieux, à mon humble avis il n'a jamais manqué aux Musulmans, et depuis l'époque des califes on rencontre les ministres chrétiens ou juifs dans les États musulmans. Le fanatisme tribal, paré aujourd'hui du prestigieux nom de « nationalisme », fait partie de la faiblesse humaine depuis toujours, dans tous les continents, et rares sont les individus qui deviennent en pratique citoyens du monde.

Pour terminer, je peux affirmer que le monde musulman est loin d'être un monolithe : il y a des courants et des contre-courants, et dans un sens, aucun pays du monde, musulman ou non-musulman, ne fait exception en cette matière. Les observations restent individuelles, les faits sont par contre innombrables. Il faut certes attacher de l'importance aux mouvements puissants, mais la difficulté est que la détermination de l'importance d'un mouvement dépend de l'observateur qui risque de prendre ses désirs pour des réalités. A mon avis, l'application d'une religion, d'un code de valeurs morales dépend des circonstances : l'homme du commun se prête à toutes les possibilités imaginables, et ce sont les dirigeants de la pensée, l'État, qui déterminent l'extérieur d'une société. Quant à l'intérieur, cet animal à deux pieds qu'est l'homme cherche la facilité, le confort de quelque manière qu'il puisse y parvenir.

MUHAMMAD HAMIDULLAH.